



**Approved Maintenance Organization Ratings /
Spécialités d'organisme de maintenance agréé**
– Avionics Category / Catégorie avionique –
MAXCRAFT AVIONICS LTD.

Approved Maintenance Organization / Organisme de maintenance agréé
33-90

is authorized to perform maintenance, on avionics systems and equipment of the kinds listed below, within the scope of work shown and subject to any further limitations specified in the maintenance policy manual.

est autorisé à effectuer des travaux de maintenance, sur des systèmes et de l'équipement avioniques appartenant aux types énumérés ci-dessous, pourvu que les travaux se limitent à la portée des travaux indiqués et sous réserve de toute limite additionnelle énoncée dans le manuel de politiques de maintenance.

Rating / Spécialité	Scope of work / Portée des travaux	Effective Date / Mise en vigueur
Autoflight systems / Systèmes de vol automatiques	As specified in company manual / Selon ce qui est prévu dans le manuel de la compagnie	1992-12-09
Radio systems / Systèmes radio	As specified in company manual / Selon ce qui est prévu dans le manuel de la compagnie	1992-12-09

Date of Issue /
Date de délivrance:

2023-01-06

Signed/
Signature:

JAMES KENNETH ROSE

Supersedes certificate dated/
Remplace la liste datée du:

1992-12-09

For the Minister of Transport/Pour le Ministre des transports